

Observatoire de la formation

188^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

A retenir

- Effectifs : 777 élèves dont 671 hommes et 106 femmes, entrés en formation le 30 mars 2015 pour une durée de 8 mois.
- Répondants : 748 élèves ont répondu au questionnaire soit 96% de la promotion
- Âge moyen : 28 ans
- Niveau de diplôme : 65% de bacheliers, dont 20% de diplômés de l'enseignement supérieur
- Principales DISP d'origine des élèves : les missions et territoires d'Outre-mer et Lille qui réunissent respectivement 27% et 17% des effectifs
- Expérience professionnelle : 45% des élèves ont travaillé dans les métiers de la sécurité publique
- Principale motivation : la sécurité de l'emploi
- Principale perspective de carrière : monter en grade vers des fonctions d'encadrement

Profil sociodémographique

La 188^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires est composée de 86% d'hommes et 14% de femmes. Pour cette promotion, le système de recrutement par quota (consistant en 15% de femmes par promotion) est respecté. Leur âge moyen s'élève à 28 ans.

Graphique 1 : Pyramide des âges – Effectifs

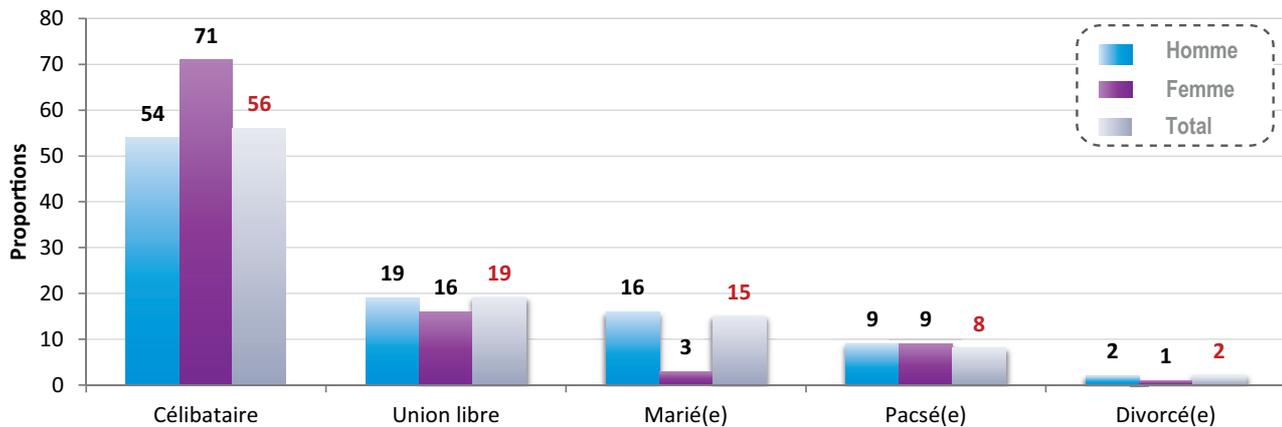


L'écart d'âges entre les hommes et les femmes est très peu significatif. L'âge moyen pour les hommes est de 28 ans et de 27 ans pour les femmes.

La 188^{ème} promotion est composée d'élèves de 20 à 47 ans, l'âge modal* étant de 25 ans (65 élèves).

* Tranche d'âges dans laquelle les élèves sont les plus nombreux

Graphique 2 : Situation matrimoniale selon le sexe – Proportions

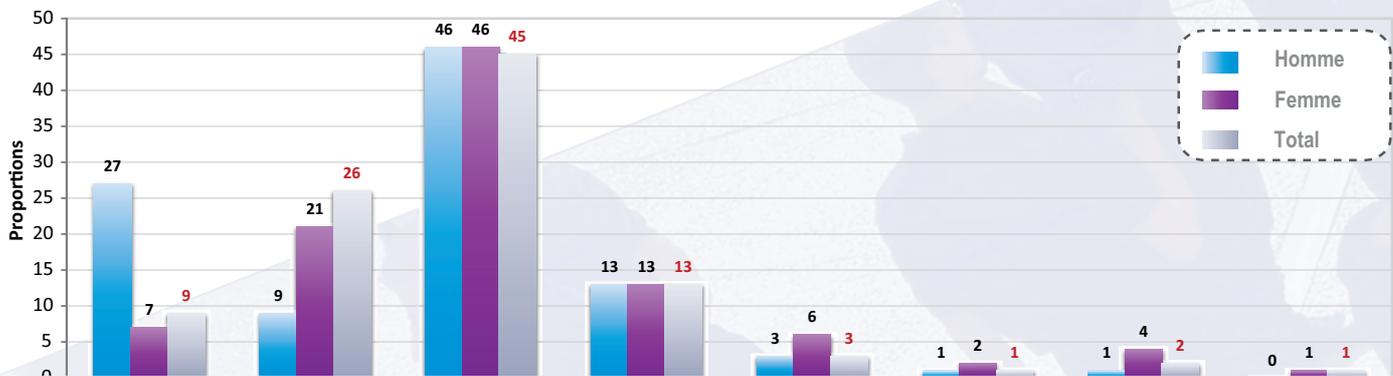


Plus de la moitié des élèves sont célibataires, plus particulièrement chez les femmes (71%). Les hommes sont plus nombreux proportionnellement à être en union libre (19% des hommes contre 16% des femmes) ou mariés (16% des hommes contre 3% des femmes).

Parmi les élèves qui ont déclaré avoir des enfants (34% de la promotion), ceux qui sont en couple sont majoritaires : 34%

sont mariés, 27% sont en union libre et 23% sont célibataires. Concernant le taux de monoparentalité, 9% des élèves de la promotion déclarent élever seuls leur(s) enfant(s). Ce taux est plus élevé pour le personnel féminin puisque 17% des femmes de la promotions se déclarent «mères célibataires» contre 8% des hommes.

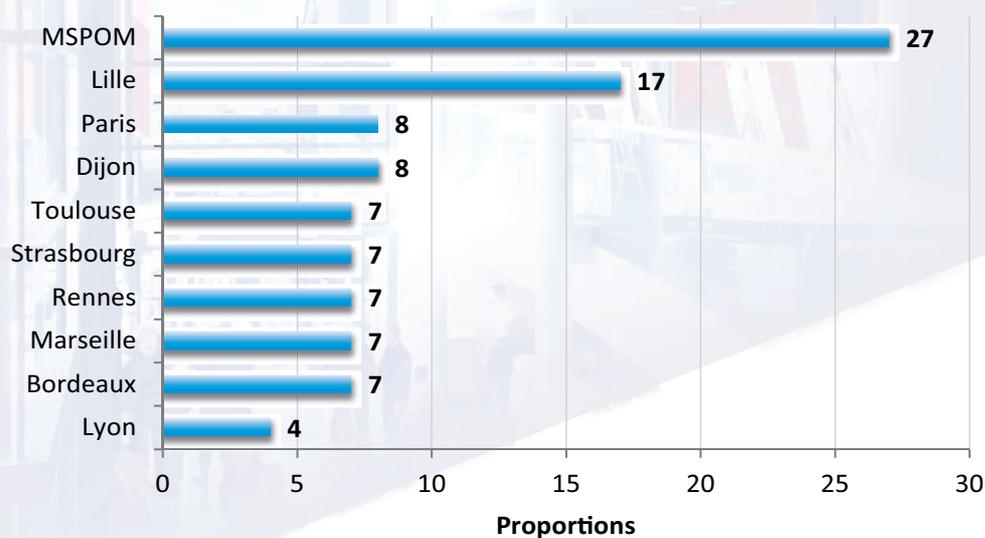
Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu selon le sexe – Proportions



Les diplômes déclarés demeurent bien au-dessus du niveau requis pour passer le concours (BEPC) : 65% possèdent au moins le baccalauréat et 20% sont diplômés de l'enseignement supérieur. Les femmes sont en moyenne plus diplômées que les hommes et ont tendance à arrêter plus tard leurs études. 28% d'entre elles ne possèdent pas le baccalauréat contre 36% pour les hommes ; 72% sont

bacheliers contre 64% de bacheliers et 26% des femmes sont diplômées dans l'enseignement supérieur contre 18% pour les hommes. Concernant les domaines d'études, plus de 20 spécialités ont été déclarées. Les plus citées sont l'industrie/BTP (23%) pour les diplômés d'un BEPC/CAP/BEP et le commerce/économie pour les bacheliers et diplômés du supérieur (respectivement 33% et 29%).

Graphique 4 : Provenance géographique par DISP – Proportions



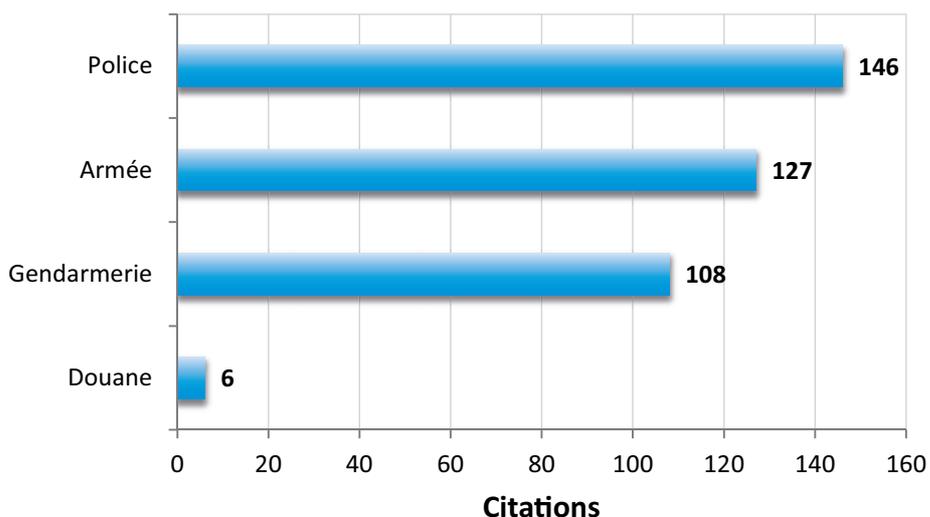
Pour la première fois depuis au moins une décennie, la DISP de Lille (17%) a cessé d'être la direction interrégionale la plus représentée parmi les origines géographiques des élèves au profit de la mission des services pénitentiaires d'Outre-mer (MSPOM). Cette DISP atteint un chiffre record

cette année avec 27% des élèves qui en sont originaires. Viennent ensuite les DISP de Paris, Dijon, Toulouse, Strasbourg, Rennes, Marseille et Bordeaux qui oscillent entre 7% et 8%. La DISP de Lyon est la moins représentée avec seulement 4% des élèves qui en proviennent.

Parcours professionnel

Les différents profils sociaux des élèves se caractérisent par une diversité d'expériences professionnelles. Toutefois, deux grandes tendances peuvent être dégagées dans la mesure où, de nombreux élèves déclarent des expériences dans les métiers de la sécurité publique (police, gendarmerie, armée et douanes) et, que le concours s'inscrit pour la majorité de la promotion dans une logique de stabilité professionnelle.

Graphique 5 : Expériences professionnelles dans les métiers de la sécurité publique - Citations

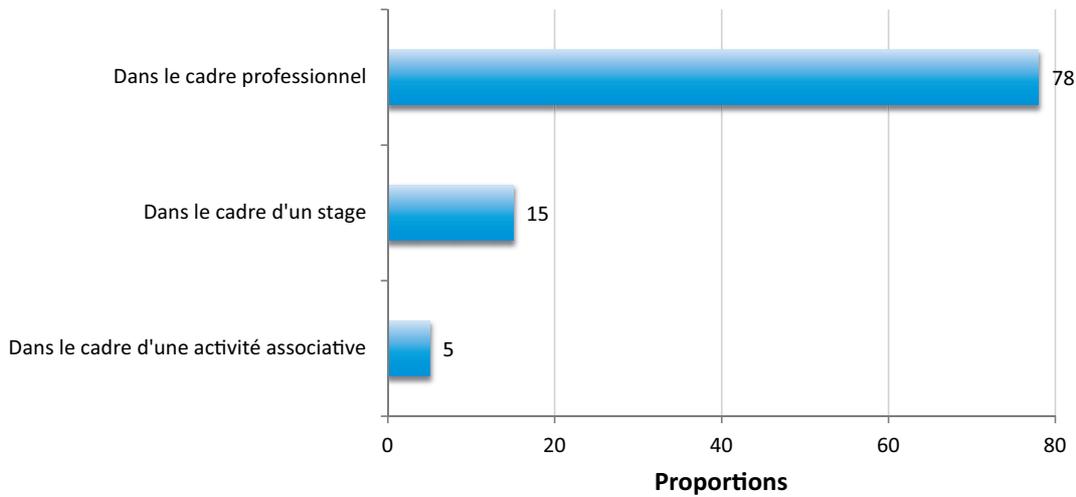


45% de la promotion a eu une ou plusieurs expériences professionnelles dans l'un des quatre secteurs de la sécurité publique. 146 élèves affirment avoir travaillé dans la police, 127 dans l'armée, 108 dans la gendarmerie et 6 dans les douanes.

Le choix de devenir surveillant pénitentiaire semble s'inscrire pour ces personnes dans une logique de proximité avec leur précédent emploi.

Ils vont en effet retrouver certains aspects et valeurs communes telles que l'appartenance à un métier relatif à l'ordre et à la sécurité publics, le respect de la loi, le port de l'uniforme, la manipulation d'armes ainsi qu'une administration hiérarchisée.

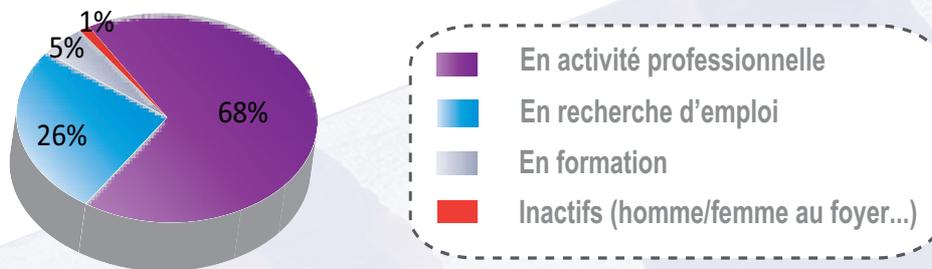
Graphique 6 : Expériences déclarées dans l'administration pénitentiaire – Proportions



70 élèves, soit 9% de la promotion, ont déclaré avoir vécu au moins une expérience au sein de l'administration pénitentiaire. Parmi ces 70 élèves, 55 personnes (soit 78%) ont indiqué que c'était dans le cadre professionnel

qu'ils avaient vécu cette expérience, notamment du fait de leur passé d'adjoint de sécurité dans la police nationale ou de gendarme. 15% ont découvert le milieu carcéral dans le cadre de stage et 5% dans le cadre d'une activité associative.

Graphique 7 : Situation professionnelle l'année d'inscription au concours - Proportions

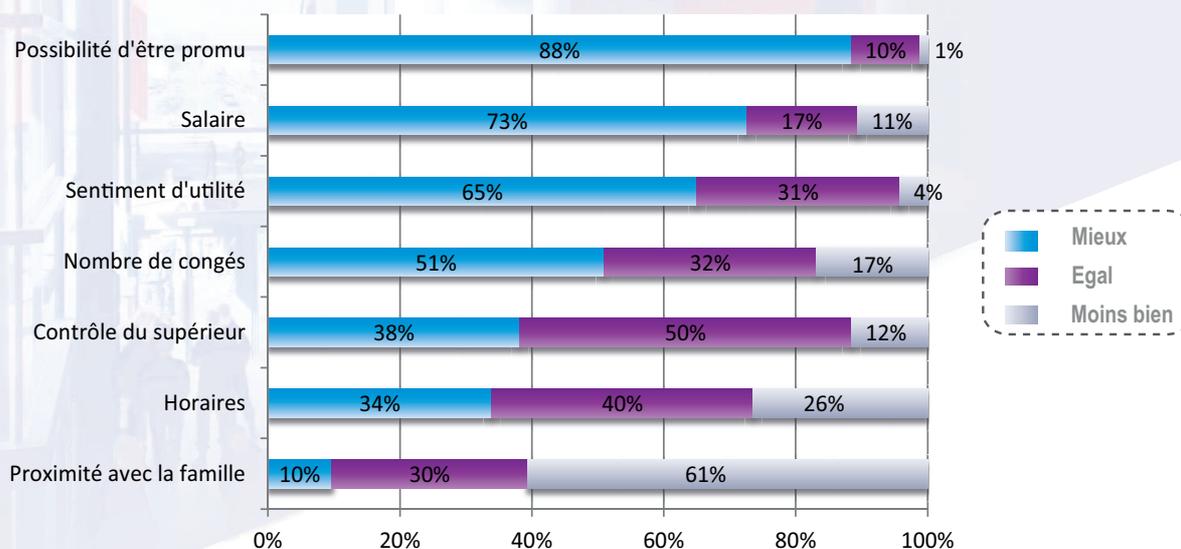


Au moment du passage du concours, 68% des élèves avaient un emploi, 26% étaient au chômage, 5% ont déclaré être en formation et 1% ont indiqué qu'ils étaient inactifs.

Malgré la part importante d'élèves en activité professionnelle, l'inscription au concours de surveillant pénitentiaire est souvent liée à une recherche de stabilité professionnelle. Bien qu'ils soient nombreux à posséder un emploi, la

majorité des élèves se trouvaient tout de même en situation de précarité. En effet, ils étaient 62% à avoir déjà vécu une ou des périodes de chômage dans leur parcours professionnel antérieur et 49% des contrats qu'ils ont signés étaient des CDD. Enfin, pour l'ensemble des élèves, le nombre moyen d'emplois avant de passer le concours de surveillant s'élève à trois.

Graphique 8 : Avantages et inconvénients du métier de surveillant par rapport au dernier emploi occupé - Proportions



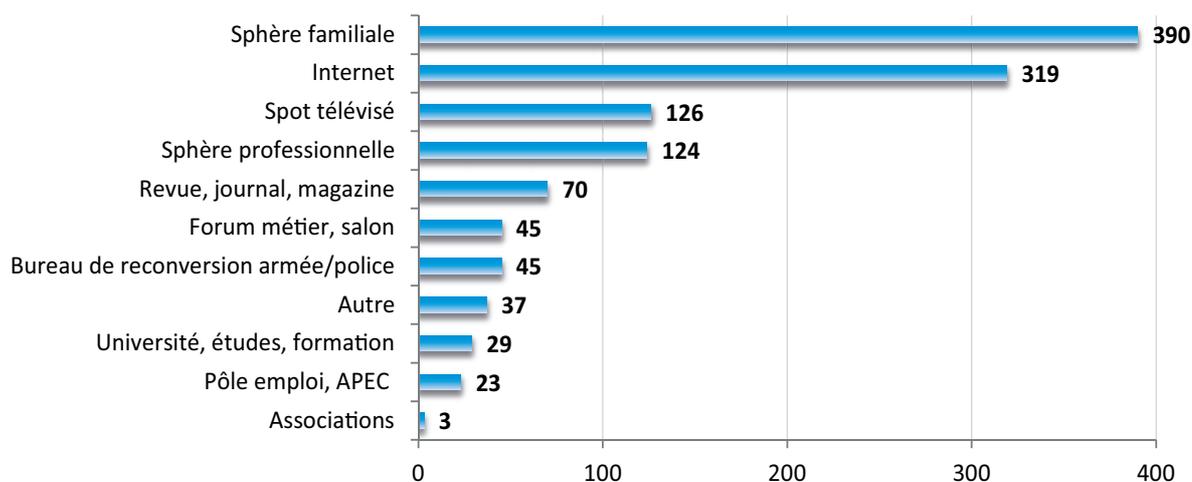
Dans la comparaison entre leur dernier emploi occupé et leur futur métier, plus de la moitié des élèves indiquent qu'un certain nombre de conditions de travail vont s'améliorer, notamment en ce qui concerne la possibilité d'être promu, le salaire, le sentiment d'être utile et le nombre de congés. Selon la moitié des élèves, le métier de

surveillant sera autant hiérarchisé que leur précédent emploi. Quant aux horaires de travail, 34% des élèves les considèrent plus avantageux et 40%, identiques. A l'inverse, 61% des élèves ont conscience que la proximité avec leur famille sera très fortement affectée en étant surveillant pénitentiaire.

Le concours

63% de la promotion a passé le concours de surveillant pour la toute première fois, 23% des élèves ont réussi lors de leur seconde tentative et 14% des élèves se sont présentés pour la troisième fois ou plus.

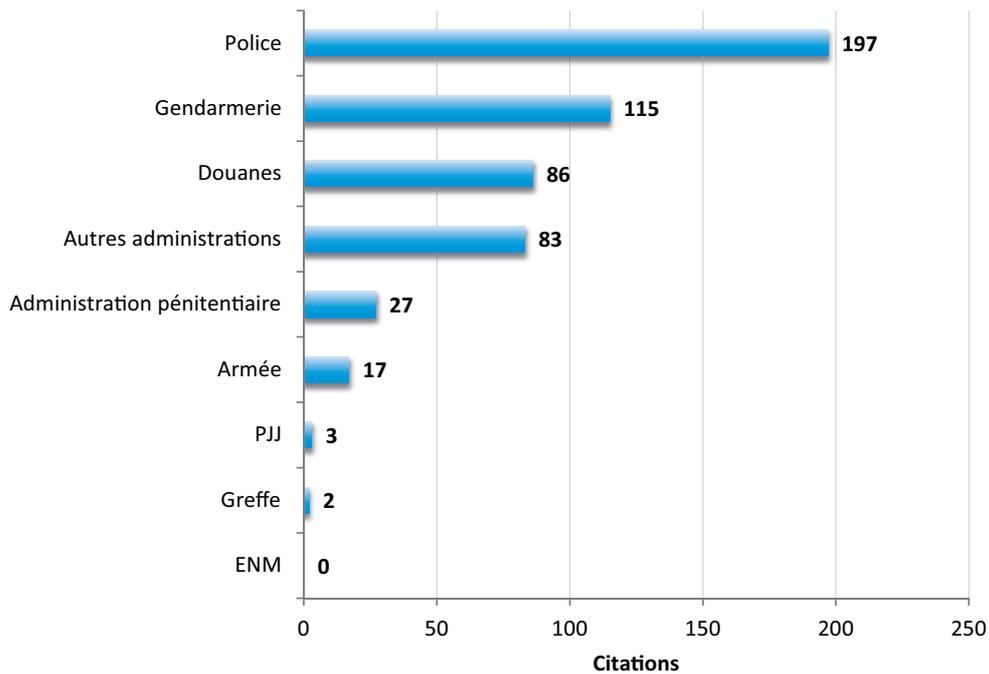
Graphique 9 : Comment avez-vous appris l'existence du concours de surveillant pénitentiaire ? - Citations



Les possibilités de connaître le concours de surveillants sont multiples et les élèves sont nombreux à avoir coché plusieurs modalités de réponses. Il ressort de ce graphique que la principale source d'information vient des proches. En effet, 390 élèves (soit 52% de la promotion) ont appris

l'existence du concours auprès de leur famille et/ou amis. Internet est la deuxième source de renseignement la plus citée (319), suivie de loin par la télévision (126) et le milieu professionnel (124).

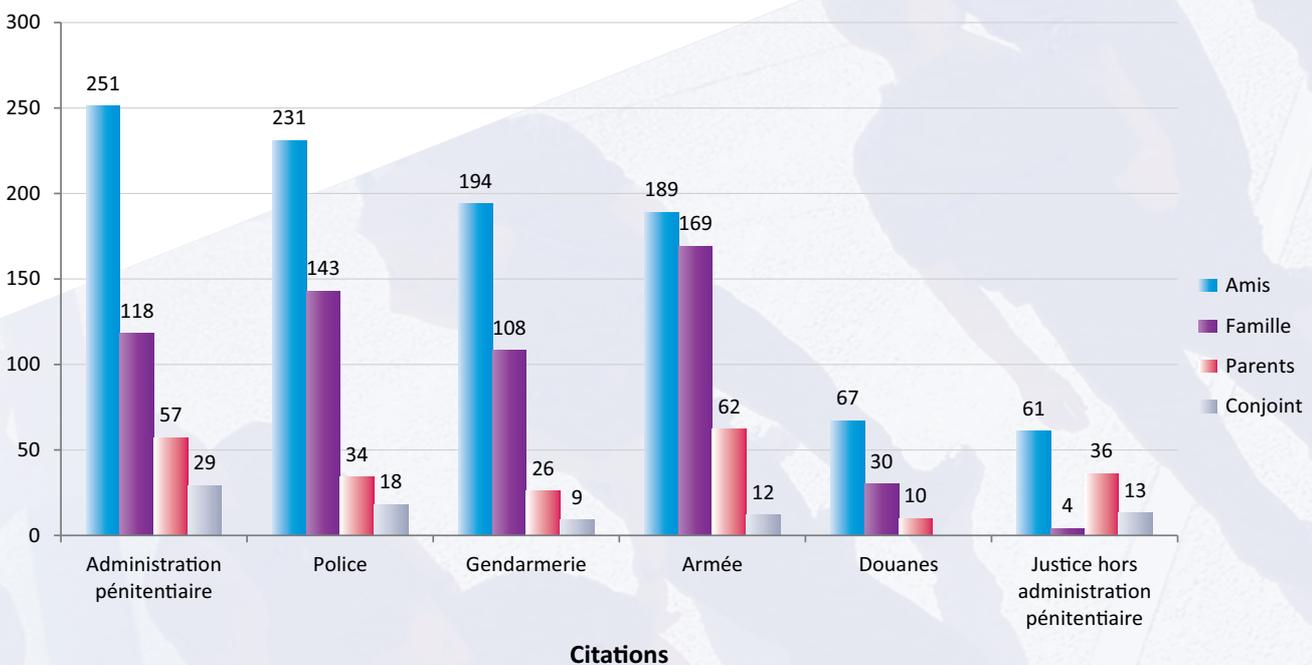
Graphique 10 : Autres concours passés en parallèle - Citations



Il est également intéressant d'observer que pendant la dernière année, 59% des élèves ont passé d'autres concours. Les administrations qui représentent les forces de l'ordre sont les plus sollicitées par les élèves de la 188^{ème} promotion. La police arrive en tête de ce classement avec

197 élèves qui ont tenté le concours en parallèle de celui de surveillant pénitentiaire, suivie par la gendarmerie avec 155 candidatures. Les autres concours passés dans l'administration pénitentiaire (DSP, DPIP, CPIP ou lieutenant) restent minoritaires dans l'ensemble.

Graphique 11 : Situations professionnelles des proches - Citations

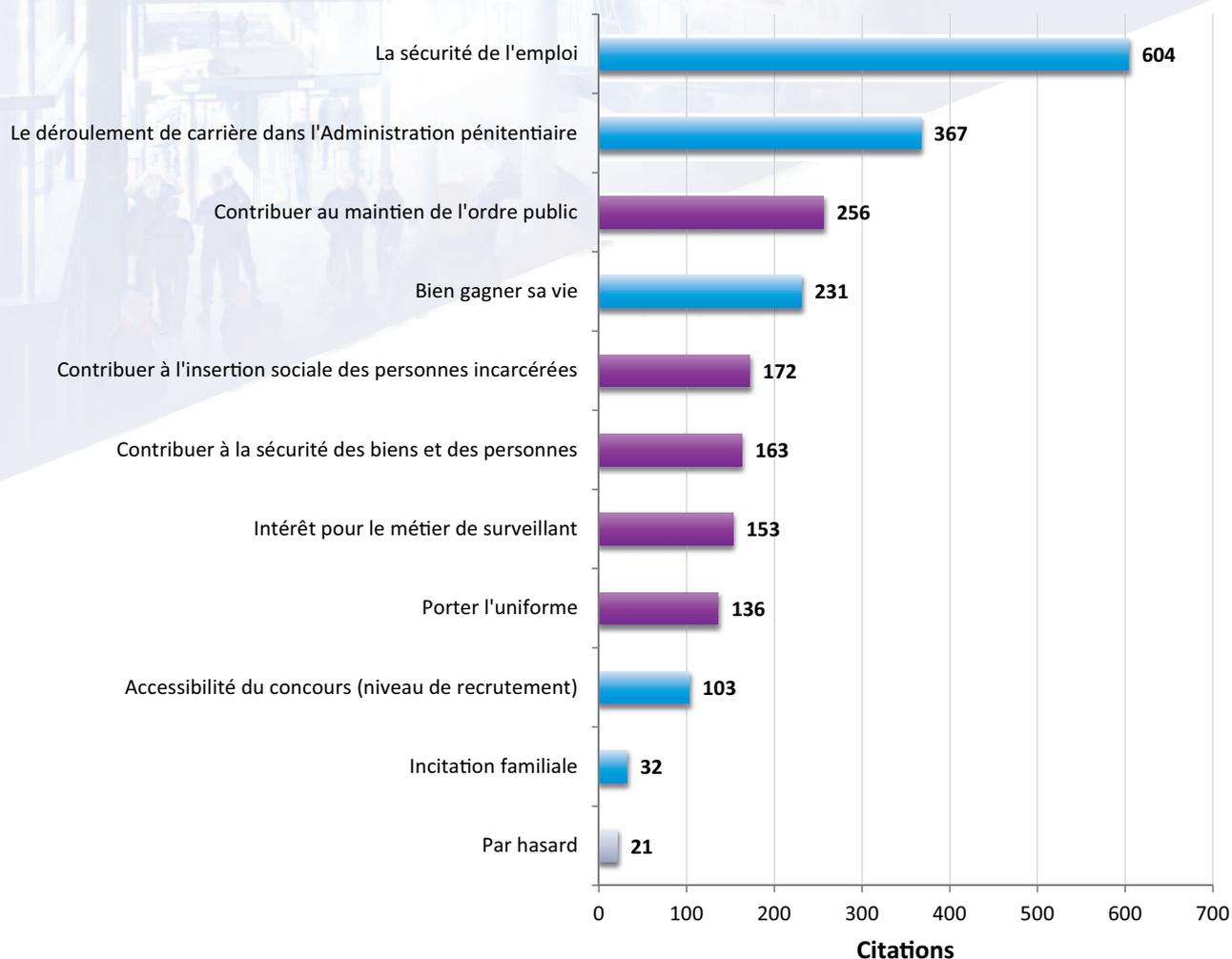


56% des élèves de la promotion déclarent avoir au moins un proche travaillant dans l'administration pénitentiaire. Le graphique ci-dessus détaille leur profil. 251 élèves indiquent ainsi avoir des amis travaillant dans l'AP, 118 élèves

au moins un membre de leur famille et 57 élèves un de leurs parents. 29 élèves précisent que leur conjoint travaille dans la pénitentiaire.

Motivations et perspectives professionnelles

Graphique 12 : Motivations à passer le concours de surveillant(3 réponses possibles) – Citations

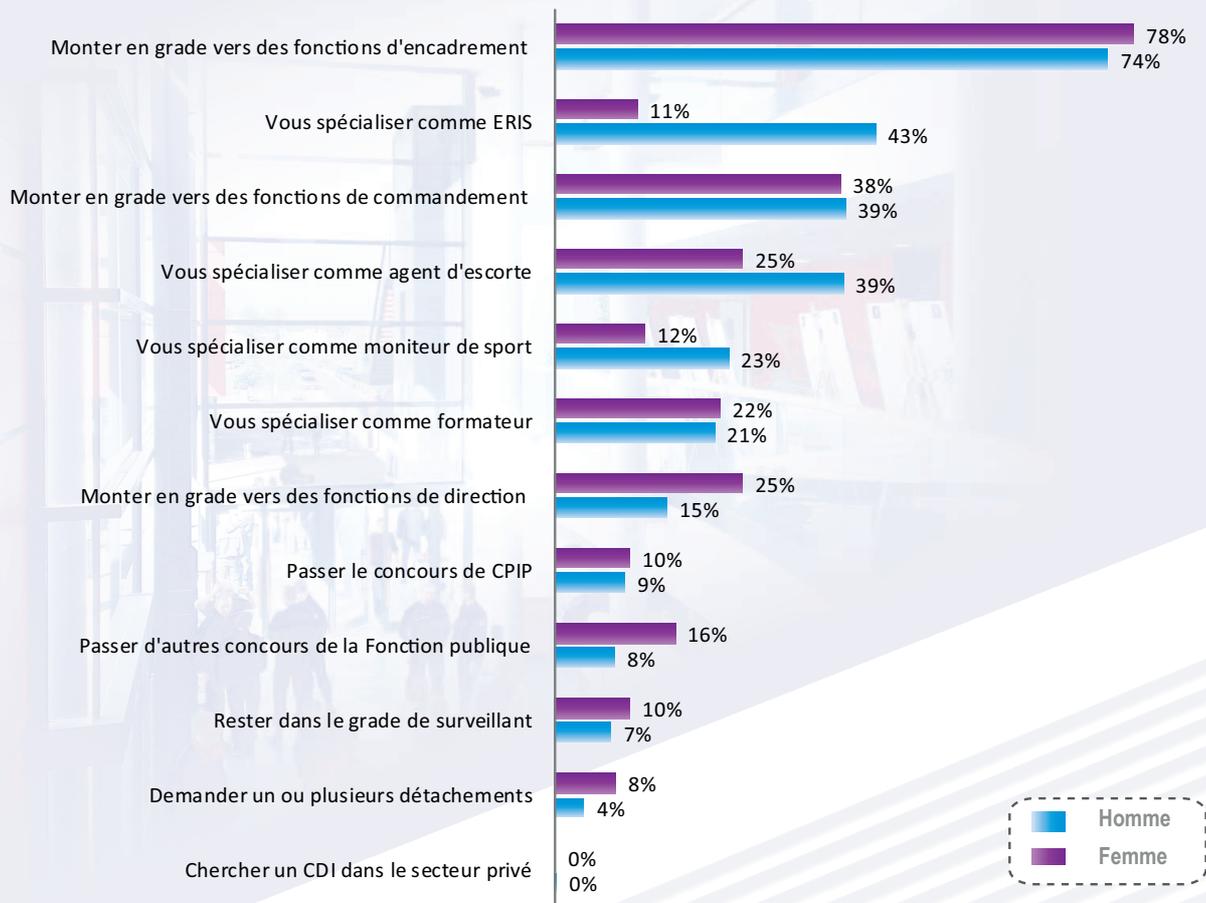


Les réponses bleues correspondent à des motivations dites « utilitaires » tandis que les réponses en violet représentent les motivations plutôt « professionnelles ».

Avec 604 citations, la sécurité de l'emploi est la première motivation qui a poussé 81% des élèves à passer le concours. La deuxième motivation la plus citée est celle du déroulement de carrière dans l'administration pénitentiaire, suivie par l'envie de contribuer au maintien de

l'ordre public et le salaire. Il est intéressant d'observer que 60% des motivations citées sont d'ordre « utilitaires » (intérêts plutôt personnels et matériels) contre 39% des motivations d'ordre professionnel (intérêt pour les missions et le métier).

Graphique 13 : Perspectives professionnelles selon le sexe (plusieurs choix possible) – Proportions



Les deux principales perspectives professionnelles qui se dessinent à l'entrée de la formation visent à monter en grade et à se spécialiser. Peu d'élèves envisagent finalement de faire carrière dans le grade de surveillant.

D'un point de vue genré, hommes et femmes se rejoignent sur un certain nombre de perspectives professionnelles, telles que monter en grade vers des fonctions d'encadrement (74%

hommes et 78% femmes), de commandement (39% hommes et 38% femmes), se spécialiser comme formateur (21% hommes et 22% femmes) ou passer le concours de CPIP (9% hommes et 10% femmes). Néanmoins, les hommes pensent davantage à se spécialiser comme ERIS, agent d'escorte ou moniteur de sport, tandis que les femmes envisagent plutôt des fonctions de direction ou d'autres concours de la fonction publique.

188^{ème} promotion de surveillants pénitentiaires

AVRIL 2015

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/elevés/index.php>
 Responsable observatoire : laurent.gras@justice.fr
 Chargée d'études : valentine.auzanneau@justice.fr

